

## Le Président de la Région Grand Est présente les évolutions du SRADDET aux élus locaux

Ce jeudi 19 janvier, Franck Leroy, Président de la Région Grand Est, a rencontré des élus du Sud Alsace. A Altkirch, il a notamment présenté aux élus locaux les avancées du [Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires](#) (SRADDET). Adoptée par la Collectivité fin 2019, cette stratégie territoriale est en cours de modification afin de mieux répondre aux défis environnementaux et territoriaux actuels.

### Le SRADDET, une stratégie qui s'actualise

Le SRADDET est la stratégie régionale en matière d'aménagement du territoire. Elle offre un cadre de référence pour le développement des stratégies locales. Après deux années d'existence, le SRADDET évolue pour mieux s'adapter aux transitions actuelles et prendre en compte de nouvelles lois liées au changement climatique, à la sobriété foncière, à la lutte contre le gaspillage ou encore à l'usage des mobilités douces.

C'est dans cette perspective que le Président de la Région Grand Est initie une série de réunions sur les territoires afin de présenter ces ajustements aux élus locaux et aux citoyens :

*« Il faut que tous les territoires prennent conscience que nous sommes confrontés à un énorme défi, celui du réchauffement climatique et de la disparition de la biodiversité. Ces enjeux fondamentaux, qui nécessitent une actualisation régulière de notre stratégie en matière de développement durable et d'aménagement des territoires, justifient la mobilisation de tous. Les collectivités locales sont les accélérateurs de la transition écologique sur les territoires ; je souhaite que la Région continue de les accompagner dans leur démarche pour qu'ensemble nous faisons du Grand Est une Région décarbonnée et à énergie positive. C'est la seule voie possible pour préserver l'avenir des générations futures. », s'est exprimé Franck Leroy.*

### L'exemple de la Communauté de communes du Sundgau,

A l'échelle locale, le SRADDET se décline notamment à travers les [Pactes Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique](#) (PTRTE), portés conjointement par l'Etat et la Région. Il s'agit de faire émerger des projets de collectivités inscrits dans une dynamique économique, sociale et environnementale.

La Communauté de communes du Sundgau s'est ainsi engagée depuis plus d'un an dans un PTRTE autour de quatre grands enjeux :

- Favoriser la transition énergétique et viser la neutralité énergétique du territoire
- Tendre vers une transition écologique du territoire
- Améliorer le cadre de vie des habitants et de l'accès aux services
- Contribuer à un développement économique raisonné et durable du territoire

Parmi les projets qu'elle souhaite mettre en œuvre, on peut citer par exemple : la création d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chaleur, l'installation de panneaux solaires photovoltaïques, l'implantation de bornes de recharges pour véhicules électriques, l'aménagement de pistes cyclables et de parkings sécurisés pour les vélos, la construction d'une médiathèque intercommunale, ou encore la création d'un parc d'activités intercommunal à haute qualité environnementale.

Pour en savoir plus sur le SRADDET : [www.grandest.fr/politiques-publiques/sraddet](http://www.grandest.fr/politiques-publiques/sraddet)

Et sur les PTRTE : [www.grandest.fr/wp-content/uploads/2021/02/0864-flyer-pactes-territoriaux-web.pdf](http://www.grandest.fr/wp-content/uploads/2021/02/0864-flyer-pactes-territoriaux-web.pdf)